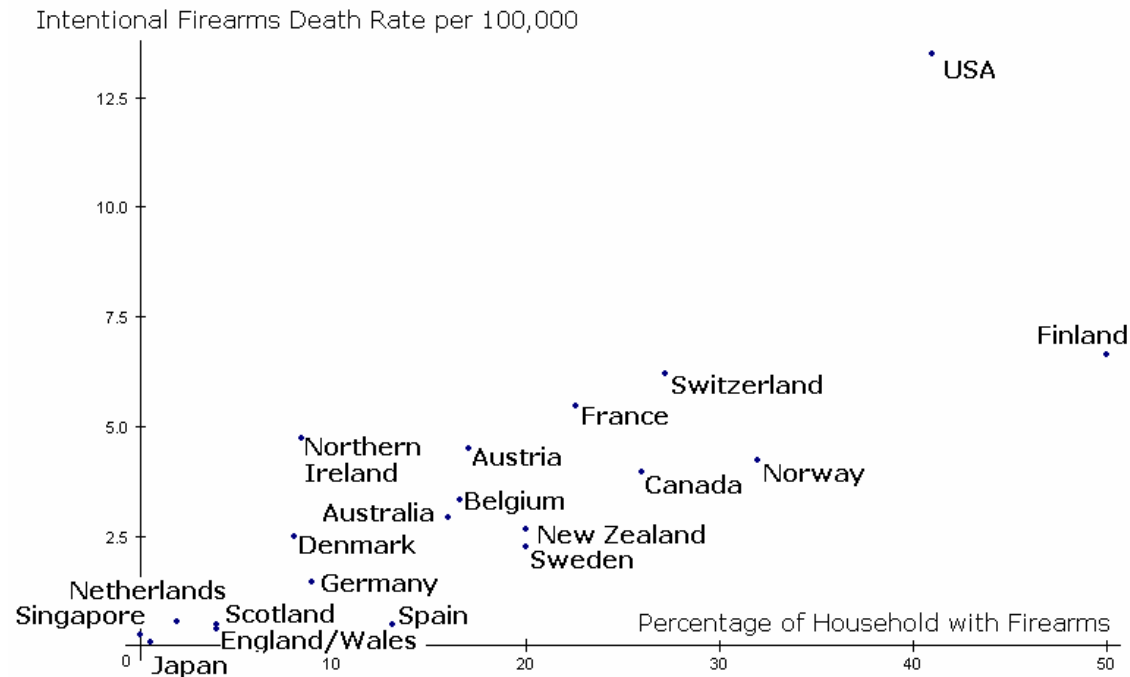


## PLUS D'ARMES = PLUS DE DÉCÈS

Certains affirment que plus nous possédons des armes, plus nous sommes en sécurité. En fait, plus les armes sont abondantes, plus les décès et les blessures sont nombreux. Ironiquement, l'opposition la plus marquée au contrôle des armes à feu se trouve dans les endroits où les taux de possession d'armes à feu sont très élevés, et ce, autant au Canada qu'à l'international.

### Comparaisons internationales

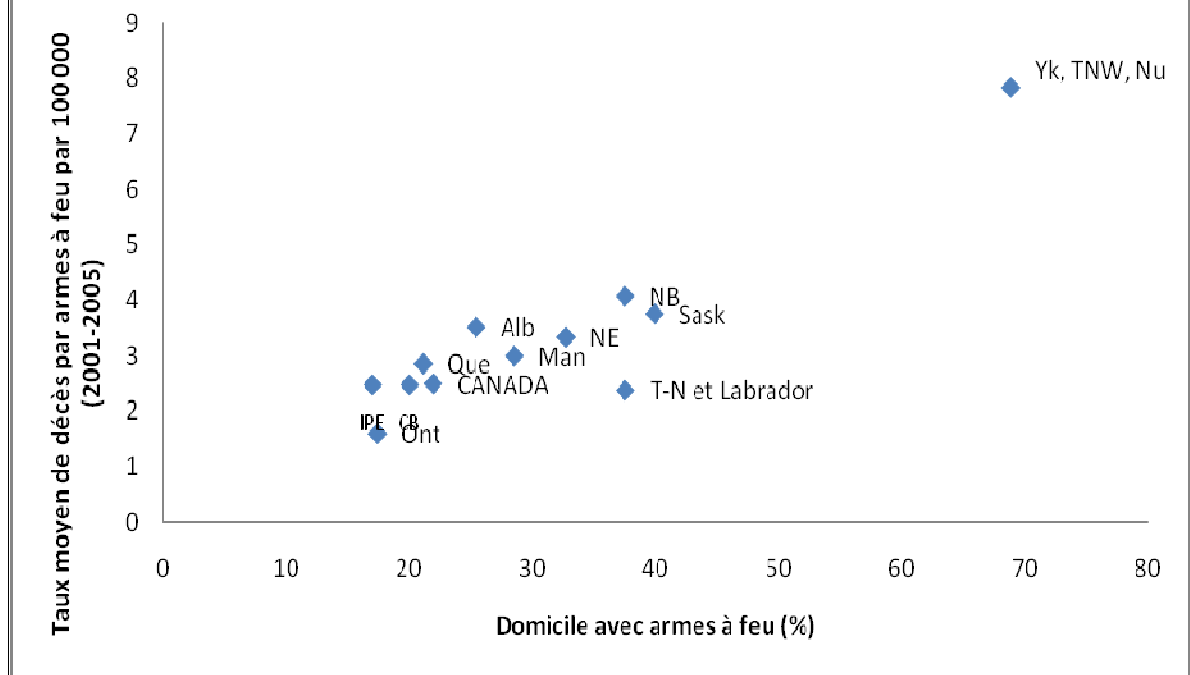
Les statistiques provenant des pays industrialisés indiquent que les taux de décès par armes à feu sont reliés de façon positive aux taux de possession d'arme à feu. La raison expliquant cette corrélation réside dans les facteurs de risque suivants: une arme dans la maison augmente les risques de suicides<sup>1</sup>, d'homicides familiaux<sup>2</sup> et d'accidents, particulièrement chez les jeunes<sup>3</sup>.



Source: Cukier, Wendy. (2005) Global Firearm Deaths. Toronto: Small Arms/Firearms Education and Research Network.; and United Nations. (2003) The Eighth International Crime Victims Survey, 2000. Prepared by the Interregional Crime and Justice Research Institute.

Cette corrélation existe également au Canada. On croit à tort que seules les grandes villes sont aux prises avec le problème des décès par armes à feu; les taux de décès et de blessures par arme à feu sont pourtant plus élevés en régions rurales.<sup>4</sup> Par exemple, entre 1990 et 1999, il y a eu 180 décès par balle dans chacune de ces régions : l'Estrie, le Saguenay-Lac St-Jean et l'Abitibi. En Montérégie seulement, il y a eu plus de 478 décès par armes à feu pendant la même période, nombre à peu près identique à celui de Montréal.<sup>5</sup> Au nord-est de l'Ontario, les taux de décès par armes à feu sont deux fois le taux moyen pour la province en entier, principalement en raison des taux de suicide plus élevés que la norme, mais aussi en raison d'une augmentation des taux de violence conjugale impliquant des armes à feu et des incidents liés aux armes. Le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta ont les plus hauts taux de possession d'armes à feu, et par ailleurs, ces provinces ont également des taux de décès par arme à feu plus élevés que le taux moyen à l'échelle nationale. En 2008, la GRC a noté une augmentation du nombre d'appels reliés aux armes à feu dans les régions rurales de l'Alberta.<sup>6</sup> Dans cette même province, 68% des suicides par armes à feu sont commis dans les régions rurales.<sup>7</sup> Au Canada, les taux d'homicides par armes à feu sont les plus élevés dans les provinces de l'ouest et au nord.<sup>8</sup>

## Taux de décès moyen par capita comparé au % de domicile avec armes à feu par province



**Source:** Mise à jour de Miller, T. and Cohen, M. "Costs of Gunshot and Cut/Stab Wounds in the United States, with some Canadian Comparisons." *Accid Anal Prev* 1997; 29 (3): 329-41 avec les données de Statistics Canada, "Mortality, Summary List of Causes", 2001-2005; Canada Firearms Center, Facts and Figures, January 8, 2009.

Des études ont démontré que les décès par armes à feu augmentent – tout autre facteur demeurant constant – en proportion du taux de possession d'armes à feu. Une de ces études a noté une forte corrélation (92%) entre la présence d'armes à feu dans les domiciles et les taux de décès par armes à feu, tant au Canada que dans les pays industrialisés.<sup>9</sup> D'autres études ont démontré que les risques qu'un membre de la famille soit tué sont 2,7 fois plus élevés dans un domicile où des armes à feu sont entreposées que dans une résidence sans arme à feu.<sup>10</sup> Les risques qu'un suicide soit commis dans un domicile sont augmentés de 4.8 fois si des armes à feu sont présentes. Les risques augmentent, particulièrement pour les adolescents se trouvant en présence d'armes chargées et entreposées de façon non sécuritaire.<sup>11</sup>

Une étude se penchant sur les fluctuations des taux de suicide par arme à feu sur une période de 22 ans a démontré que chaque baisse de 10% du taux de possession d'arme était accompagnée d'une baisse correspondante de 4,2% des taux de suicide par arme à feu.<sup>12</sup> Une étude a associé l'entrée en vigueur de la *Loi sur les armes à feu* en 1995 à un déclin moyen de 250 suicides et de 50 homicides par année.<sup>13</sup>

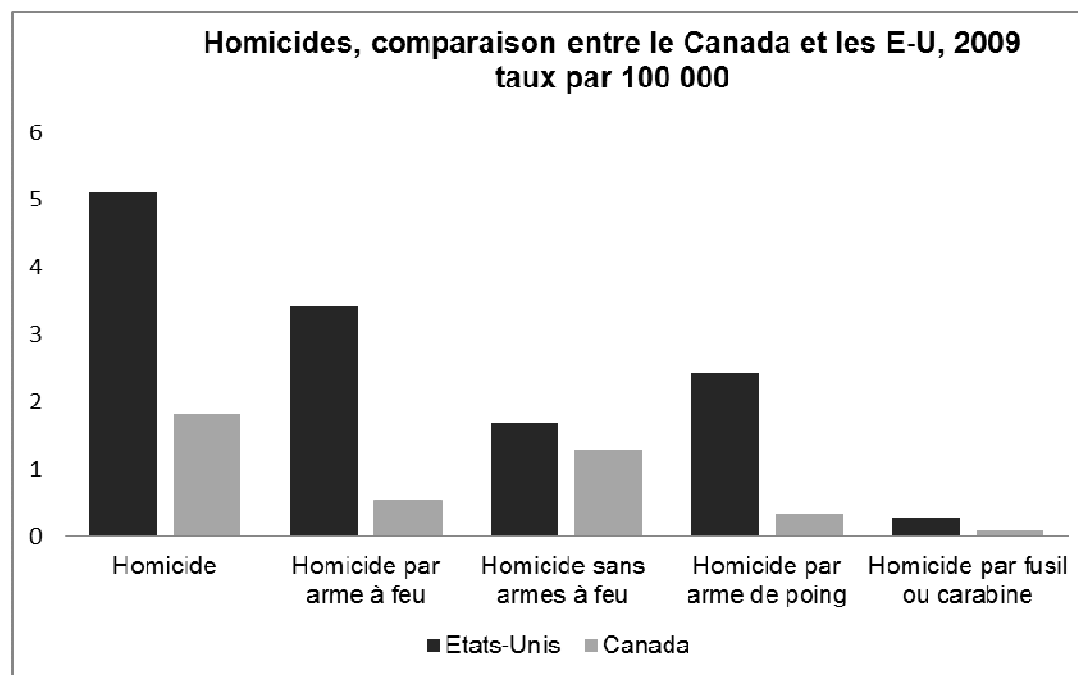
Une comparaison entre le Canada et les États-Unis est révélatrice. Les États-Unis ont un taux de possession d'armes à feu plus élevé que tout autre pays industrialisé, particulièrement en ce qui a trait aux armes de poing. Environ 40% des foyers américains possèdent des armes à feu et du nombre estimé d'armes à feu que possède l'ensemble des Américains, chiffre qui s'élève à plus de 200 millions, un tiers seraient des armes de poing. Au Canada, on estime à 7 millions le nombre d'armes à feu que possèdent les Canadiens, avec seulement 450,000 qui seraient des armes de poings. Environ 18 pour cent des foyers canadiens possèdent des armes à feu.

Les taux d'homicides sans arme à feu sont légèrement plus élevés aux États-Unis qu'au Canada, alors que ceux avec armes à feu sont beaucoup plus élevés. Cela suggère que la disponibilité des armes à feu est un facteur critique expliquant le taux élevé d'homicide américain.<sup>11</sup>

## Données comparatives entre le Canada et les États-Unis

2008	Canada	É-U	Comparaison É-U vs Canada
Homicides	610	13 636	
Taux d'homicides	1,81 pour 100 000 habitants	5,1 pour 100 000 habitants	2,8x
Homicides par armes à feu	179	9 146	
Taux d'homicides par armes à feu	0,53 pour 100 000 habitants	3,42 pour 100 000 habitants	6,4x
Homicides sans arme à feu	431	4 490	
Taux d'homicides sans arme à feu	1,27 pour 100 000 habitants	1,68 pour 100 000 habitants	1,3 x
Homicides avec armes de poing	112	6 452	
Taux d'homicides avec arme de poing	0,33 pour 100 000 habitants	2 41 pour 100 000 habitants	7,3x
Homicides avec armes d'épaule (fusil de chasse ou carabine)	29	766	
Taux d'homicides avec armes d'épaule (fusil de chasse ou carabine)	0,08 pour 100 000 habitants	0,28 pour 100 000 habitants	3,5x

Source: Beatty, Sarah, Cotter, Adam. (2010) "L'homicide au Canada, 2009," Juristat 30 (4). Ottawa: Statistics Canada.; U.S. Department of Justice. (2010) 2009 Crime statistics, Expanded Homicide Data. FBI.



Source: Beatty, Sarah, Cotter, Adam. (2010) "L'homicide au Canada, 2009," Juristat 30 (4). Ottawa: Statistics Canada.; U.S. Department of Justice. (2010) 2009 Crime statistics, Expanded Homicide Data. FBI

- 
- <sup>1</sup>Kellermann AL, Rivara FP, Somes G, et al. «Suicide in the home in relation to gun ownership.» *N Engl J Med* 1992; 327:467-72.
- <sup>2</sup>Campbell JC, Webster D, Koziol-McLain J, et al. «Risk factors for femicide in abusive relationships: results from a multisite case control study.» *Am J Public Health* 2003; 93:1089-97.
- <sup>3</sup>Grossman DC, Reay DT, Baker SA. «Self-inflicted and unintentional firearm injuries among children and adolescents: the source of the firearm.» *Arch Pediatr Adolesc Med* 1999; 153:875-8.
- <sup>4</sup>Hung, Kwing. «Firearm Statistics, Updated Tables.» Research and Statistics Division, Department of Justice Canada. Janvier 2006.
- <sup>5</sup>Bureau du Coroner de Québec, (2003) et (2005).
- <sup>6</sup>Richard Liebrecht, «Rural violence on rise More people resorting to guns when conflicts arise, says RCMP officer,» *Edmonton Sun*, 29 March 2009.
- <sup>7</sup>1990-2002. Alberta Justice, «2002 Annual Review, Office of the Chief Medical Officer,» 2003.
- <sup>8</sup>Sarah Beattie. L'homicide au Canada, 2008, Statistiques Canada. Octobre 2009, Vol. 29, no 4.
- <sup>9</sup>Gabor T. The impact of the availability of firearms on violent crime, suicide, and accidental death. Ottawa: Department of Justice Canada, 1994.
- <sup>10</sup>Cukier, Wendy. «Firearms Regulation : Canada in the International Context.» *Chronic Diseases in Canada*, Volume 19, No. 1 – 2000. Public Health Agency of Canada.
- <sup>11</sup>Kellerman AL, et al.
- <sup>12</sup>Miller M, Azrael D, Hepburn L, et al. «The association between changes in household firearm ownership and rates of suicide in the United States, 1981–2002.» *Inj Prev* 2006;12:178-82.
- <sup>13</sup>Lavoie, Michel, Pilote, Ruth, Maurice, Pierre, Blais, Étienne. (2010) Mémoire déposé au Comité permanent de la sécurité publique et nationale de la Chambre des communes sur le projet de loi C-391, Loi modifiant le Code criminel et la Loi sur les armes à feu. Québec: Institut national de santé publique.